

Conférence de presse de début d'année du 3 janvier 2020

Oui au libre-échange, mais pas à tout prix

Exposé de M. Jacques Bourgeois (le discours prononcé fait foi)

La mondialisation grandissante du commerce agricole met l'agriculture à rude épreuve non seulement en Suisse, mais aussi partout ailleurs. Un nombre toujours plus important d'aliments venus du monde entier envahit les rayons des magasins, peu importe les conséquences écologiques et sociales de ces échanges. Des modes de production peu respectueux mettent en péril des populations, des animaux et des écosystèmes, alors que la société plaide et manifeste pour davantage de durabilité, de protection de l'environnement et de bien-être animal.

En Suisse, les exigences en matière de production alimentaires sont élevées. Les agriculteurs travaillent de manière durable et n'ont cessé de s'améliorer. Les prescriptions légales sévères et les mesures pour le bien-être animal se traduisent par une hausse marquée des coûts de production. Par conséquent, la production coûte plus cher en Suisse qu'à l'étranger. Si elle ne veut pas se retrouver submergée par de suspectes importations bon marché, l'agriculture suisse ne peut se passer d'une certaine protection douanière. Cette protection est garantie au moyen de droits de douane, de contingents et de contrôles en matière de sécurité alimentaire.

La Suisse a déjà conclu de nombreux accords de libre-échange, et elle est en train d'en négocier d'autres. En soi, l'agriculture n'est pas opposée à ce genre d'accords. Elle attend cependant que ses revendications soient prises en compte dans les négociations au même titre que celles des autres secteurs économiques. Comme ces accords ne sauraient remettre en question notre production, il est primordial de ne pas franchir les limites définies lorsqu'il s'agit de faire des compromis.

À l'heure actuelle, tous les regards se portent sur l'accord de libre-échange avec le groupe d'États sud-américains du Mercosur, qui comprend le Brésil, l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay. La signature de cet accord avait été annoncée pour décembre, avant d'être repoussée en février pour cause de problèmes politiques en Amérique du Sud. Dans le cadre de cet accord, les concessions faites sur la viande, les céréales, le vin et de nombreux autres produits doivent tenir compte des limites convenues. De plus, la mise en œuvre du nouvel article constitutionnel 104a, qui oblige la Suisse à tenir compte de la durabilité y compris dans le cadre d'accords commerciaux, doit être pleinement respecté. L'accord avec le Mercosur pourrait bien ouvrir grand la porte à des importations de produits fabriqués dans des conditions qui sont tout sauf durables. Aussi l'Union suisse des paysans se montre-t-elle très sceptique. Toutefois, nous devons attendre de connaître la teneur exacte de l'accord et de pouvoir en estimer les effets concrets avant de rendre une évaluation et prendre position de manière définitive.

Comme indiqué, nous ne sommes pas contre des accords de libre-échange. D'ailleurs, nous en respectons l'importance pour l'économie suisse. Néanmoins, l'agriculture ne veut pas servir de monnaie d'échange pour les autres intérêts du secteur économique. Nous demandons une égalité de traitement en matière de production. Et comme cette égalité n'est pas garantie, nous demandons aussi une protection douanière efficace afin d'assurer un avenir aux familles paysannes non seulement de Suisse, mais aussi de l'étranger. Il est en effet de notre devoir de protéger les ressources naturelles et les agriculteurs des pays avec lesquels nous commerçons.